

CD du 06/04/2021

Animateur : Séverine
Rapporteur : Antoine

Présents : Séverine, Baptiste, Bruno, Philippe, Fred, Alex, Antoine
Excusée : Karine

ODJ

- Breaking news : nouveau confinement : le CD prend acte des nouvelles règles qui impactent les activités pour une durée limitée. Rappel des règles : pas plus de 6 personnes rassemblées ; être dans un rayon de 10 km par rapport à son domicile. La saison de ski est pour l'instant suspendue...mais pas terminée. La randonnée pédestre et l'escalade en extérieur semblent compatibles avec les nouvelles restrictions
Voir le lien vers les recommandations de la FFCAM :
<https://www.ffcam.fr/covid-19-ffcam-activites.html>
Qui fait quoi ? Une newsletter partira bientôt pour rappeler ces nouvelles contraintes. Antoine transmet les infos à Ophélie
- Comité directeur : Démission de karine pour raisons personnelles.
- Election du bureau : Bruno est élu trésorier ; Séverine est élue au bureau sans poste particulier ; Alex est élu secrétaire.
Nous n'aurons donc pas de président cette année et basculons à nouveau sur la gestion collective prévue dans nos statuts.
Le site FFCAM a besoin d'un(e) président(e) notamment pour gérer les droits d'accès au site. Alex sera déclaré président sur le site uniquement pour répondre à ce besoin comme lors de l'exercice 2018-19.
- Explication du fonctionnement à Séverine et Philippe : Alex rappelle la différence entre comité directeur et bureau. Le bureau n'est pas décisionnaire, il est constitué d'un petit groupe d'individus susceptibles de réagir rapidement en cas d'urgence (cas peu fréquent, mais toujours utile). Le comité directeur est plus large, il est décisionnaire. Le

CD se réunira désormais tous les 2 mois, pour ne pas avoir des ordres du jour à rallonge, et pour essayer de faire un peu de prospective. Dit autrement, voir un peu plus loin que le bout de notre nez, et que les affaires courantes.

- Qui participe à l'AG de la FFCAM ?

Qui fait quoi ? Philippe est partant. Il prend contact avec Bertrand Sanglard du comité 74 FFCAM pour les modalités pratiques bertrand.cd74.ffcam@gmail.com

- Débrief AG : 1ère AG en visioconférence de l'histoire du GUMS. C'était pas l'AG la plus conviviale, mais la mission a été remplie : faire l'AG (qui devait se tenir initialement en novembre 2020) ; voter les rapports moraux et financiers ; que les départs et les arrivées au CD soient validés. Une cinquantaine de personnes présentes (ou qui ont pris part au vote) donc le quorum a été atteint. Quelques points à améliorer, notamment sur la prise de parole des adhérents et des autres membres du CD. Mais on espère secrètement que cette AG en visio était la 1ère et la dernière.
- Le qui fait quoi : nous avons repris la liste des tâches à faire et effectué la répartition de ces tâches à des personnes ou de façon collective. Le document excel mis à jour se trouve sur le Drive dans le dossier Réunion bureau CD/ CR 2021
- Faire le point sur les besoins du club en bénévoles : un certain nombre de tâches dans le club cherchent des repreneurs, notamment à court terme : une ou plusieurs personnes pour la responsabilité de la section escalade ; une ou plusieurs personnes pour s'occuper de la compta ; une ou plusieurs personnes pour s'occuper de l'activité randonnée pédestre
Qui fait quoi ? Antoine et Séverine rédigent un petit texte à soumettre à Bruno pour le site internet. L'idée est d'être bien explicite sur les "postes à pourvoir" au GUMS, faire un onglet internet dédié. Il est super important de bien faire le point sur les personnes qui se sont déclarées partantes pour s'investir dans le club (voir document Excel sur Drive AG / AG 2020 / Participation à l'AG du GUMS) et que nous allons recontacter.
- Bivouac lac d'Anterne en juin ? Karine ne souhaite plus porter ce projet et ne souhaite plus organiser la saison de randonnée pédestre. Il va falloir faire appel aux bonnes volontés (cf. point précédent)

- Infos = Création de la Commission Protection Montagne (CPM) : Nathalie souhaite commander les documents de la charte montagne ; ok et facture à Bruno ?
Qui fait quoi ? Bruno demande des informations complémentaires à Nathalie pour savoir le montant et le contenu de ces documents